



A la gloire du Grand Architecte de l'Univers

SOUS LES AUSPICES DE LA
GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

GRANDE LOGE PROVINCIALE DE LUTECE
Grand Maître Provincial le T R F Serge TOFFALONI

Paris, le 30 août 2004,

Aux Très Respectables Grands Provinciaux
de la GLNF,

TRF, Cher Collègue, Cher Ami,

Comme moi, tu as certainement suivi les étapes de la campagne électorale du TRF Gérard Ramond.

J'ai la conviction que le même groupe qui soutient cette candidature est responsable des fuites à l'origine des aléas médiatiques préjudiciables pour notre Ordre, tant par les doutes qu'ils génèrent chez nos FF les plus fragiles, que par le climat qu'ils entretiennent dans le monde profane envers la Franc Maçonnerie en général.

Bien sûr, le principe d'une candidature nouvelle n'est pas à remettre en cause. Toutefois, il me paraît inacceptable d'employer des moyens déloyaux, au détriment même de l'institution que l'on veut présider et de faire passer la satisfaction de ses ambitions personnelles en altérant l'image de l'Ordre.

49 membres du Souverain Grand Comité sont frères de la Province de Lutèce, soit globalement 1/6 du Souverain Grand Comité.

J'ai choisi le parti de leur faire part de mon analyse.

A toutes fins utiles, je t'adresse copie de la lettre que je leur envoie.

Je te prie de croire, TRF, Cher Collègue, Cher Ami, en ma plus fraternelle amitié.



A la gloire du Grand Architecte de l'Univers

**SOUS LES AUSPICES DE LA
GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE**

**GRANDE LOGE PROVINCIALE DE LUTECE
Grand Maître Provincial le T R F Serge TOFFALONI**

Paris, le 30 août, 2004,

Aux Membres du Souverain Grand Comité
membres de la Province de Lutèce,

TRF, RF, BAF,

Depuis quelques temps, je suis régulièrement interrogé par des FF sur la vie de notre Ordre. Des articles de presse et différents courriers sont la cause de ces interrogations. Jusqu'à présent j'ai répondu directement à chaque frère le plus sereinement et le plus objectivement possible.

Je crois nécessaire maintenant d'adresser cette lettre aux membres du Souverain Grand Comité frères de la Province de Lutèce.

Je ferai donc un récit chronologique des éléments essentiels en ma possession (en mettant de côté les informations complémentaires issues de conversations privées avec les acteurs des faits rapportés) et je donnerai en conclusion les raisons de ma position.

1/ Lors du premier séminaire des GMP organisé à Biarritz en 2002, le TRGM a nettement exprimé son désir de réduire sensiblement les dépenses au niveau de l'Ordre et des Provinces. La Province d'Occitanie a été mise en cause pour ses frais très supérieurs à ceux des autres Provinces.

Le TRGM a décidé un audit des Provinces, ce qui a été fait depuis, et a demandé la plus grande vigilance à chaque GMP.

2/ Toulousain d'origine et ayant conservé quelques attaches dans cette ville, j'ai, depuis lors, été informé, par des FF proches, des positions répétées du TRGMP à l'encontre de notre TRGM et de son prédécesseur.

3/ Entre temps, j'ai pu lire dans l'Express, une interview du TRGMP Gérard Ramond, interview dans laquelle il affirmait, qu'en qualité que Franc Maçon, il avait aidé le Pr Douste

Blazy lors des élections pour la Mairie de Toulouse. A une autre reprise, après avoir demandé une réflexion dans les Loges de la Province sur le rôle du maçon dans la cité, il a exposé un véritable programme lors d'une émission radiophonique locale.

4/ comme beaucoup, j'ai reçu ensuite une cassette vidéo montrant les superbes manifestations maçonniques qu'a su orchestrer le GMP d'Occitanie dans sa Province ; *une page a été écrite, il ne servira à rien de vouloir l'effacer*, cette phrase inscrite en fin de cassette m'a laissé perplexe.

5/ J'ai appris ensuite la teneur des propos du GMP d'Occitanie lorsqu'il a annoncé à son Grand Collège Provincial son intention de candidature à la Grande Maîtrise.

6/ Peu de temps, après j'ai été contacté par un ancien Grand Maître Provincial me demandant de soutenir la candidature du TRF Gérard Ramond, et d'accepter éventuellement de faire partie de la nouvelle équipe ; « *il faut choisir son camp rapidement, après il sera trop tard* » me dit-il.

Pour les raisons que je développerai plus loin, tant pour la forme que sur le fond, mon refus a été catégorique.

7/ J'ai appris ensuite le remplacement du TRF Gérard Ramond par le TRF André Bassou, à la Province d'Occitanie, et la nomination au titre de Député Grand Maître d'Honneur du TRF Yves Dousset, remplacé par le TRF Jean Dugeny comme député actif.

8/ Outre différents courriers, j'ai reçu le *N°1 du petit canard occitan*, sur le mode du canard enchaîné, l'humour en moins, j'ai été très surpris de sa teneur, indigne de toute éthique, maçonnique et profane.

9/ J'ai reçu ensuite, anonymement, la photocopie d'un document qui serait un ordre à payer 250 millions CFA à Monsieur Jean Charles Foellner, Grand Maître de la GLNF, ordre signé par Monsieur ADADA, ministre des Affaires étrangères du Congo.

10/ A ce stade, j'ai eu un entretien avec notre TRGM. Par expérience, je suis enclin à la plus grande réserve avec tout ce qui peut intéresser les médias ; notre TRGM m'a convaincu de la nécessité de porter plainte devant le Doyen des Juges d'Instruction avec constitution de partie civile.

11/ Copie d'un courrier au TRGM JC Foellner m'était adressée dans lequel j'ai cru comprendre que le TRF Gérard Ramond interrogeait notre TRGM sur ce sujet et lui demandait de se manifester.

12/ Un autre courrier de Gérard Ramond m'est parvenu, accompagné de deux lettres de FF non signées, non identifiées, l'une mettant en cause le fonctionnement juridique de notre Institution, l'autre faisant appel à l'Idéal maçonnique pour affirmer qu'un mode d'action du maçon serait «... *de choisir de rompre les chaînes de son serment pour faire entendre sa voix...* ».

13/ Presque en même temps j'ai reçu les courriers des TRF Guy Tabone puis d'Yves Dousset soutenant la candidature de Gérard Ramond, alors qu'un article de Libération faisait état de dissensions au sein de notre Obédience ; l'ordre à payer concernant le Congo y était évoqué.

14/ En congé, je n'ai pas pris connaissance de la réponse du TRF François Stifani à Libération et je viens d'apprendre l'existence d'un article dans le journal Nice Matin.

Le résumé de cette chronologie ne suffit pas à traduire mon sentiment mais permet de comprendre les FF qui légitimement m'interrogent sur ce sujet. Je préfère ces questions directes aux silences ou sous entendus qui sont sources de tant de quiproquos, si ce n'est de rumeurs destructrices. Le fait même de poser la question est un témoignage de confiance et je suis certain que nombreux sont ceux qui m'interpelleront si l'occasion se présentait.

Avant la reprise des activités profanes et maçonniques très lourdes dans peu de jours, j'ai donc fait le choix de ce courrier. Je pense que mon libre arbitre et mon franc parler, bien connu de ceux qui m'approchent, me permettent d'exprimer le sentiment d'un vieux maçon.

Initié au GODF il y a plus de 37 ans, j'y ai expérimenté une certaine forme de maçonnerie, trois ans Vénérable, six ans délégué de Loge au Congrès Régional, six ans délégué au Convent, j'y ai connu les arcanes des campagnes électorales et les erreurs des incursions médiatiques.

C'est en progressant au sein du Grand Collège des Rites au GODF (le pendant du Suprême Conseil) que j'ai perçu l'originalité de l'initiation maçonnique régulière. Ce fût la raison de ma régularisation à la GLNF, il y a déjà 25 ans. J'ai fui les campagnes électorales, les motivations politiques plus ou moins avouées, les compensations névrotiques de frustrations profanes et tout ceci, toujours sous le prétexte d'Idéal, de démocratie ou d'humanisme. J'ai recherché et trouvé la structure initiatique qui permet, dans des voies préservées; la pratique de l'Art royal.

Cette structure, par sa nature même, suppose deux organisations : une administrative, gestionnaire avec une tutelle juridique profane, l'autre, initiatique discrète, symbolique, avec ses modalités propres échappant à tout contrôle profane. Notre constitution orchestre pour l'Obéissance ces deux fonctionnements, une autre forme initiatique complémentaire étant dévolue aux Obédiences des Hauts Grades de différents Rites sous leurs propres juridictions. Ces Obédiences tiennent leur régularité par contrat avec la GLNF.

La faiblesse du système, et sa force, sont forcément structurelles. Le responsable élu choisit son équipe. Ce choix est difficile car il repose sur la désignation de FF compétents et disponibles ; il y en a peu qui présentent les deux critères et nombreux sont les courtisans qui postulent. La majorité des problèmes à résoudre pour un responsable, tant au niveau de la Loge, de la Province qu'à celui de l'Obéissance, sont de cette nature : ambition affirmée et frustrée, clans qui se forment, rumeurs, calomnies, diffamations, tout les moyens sont bons pour flatter son ego. Plus fortes sont les passions profanes plus inconséquentes pour l'Ordre, plus acérées, seront les actions entreprises pour parvenir à ses fins.

Je croyais en avoir fini avec toutes ces manœuvres en adhérant à la GLNF. Voici que je les retrouve, générées par c'eux-mêmes qui étaient les gardiens du système (et qui ne s'en plaignaient pas jusque là). Leurs motivations ne peuvent être que profanes puisque toute autre justification serait indéfendable d'un point de vue maçonnique ou initiatique strict.

Il me reste à faire l'analyse de cette affirmation :

- 1- Bien entendu, personne ne peut reprocher à quiconque de postuler devant le SGC à la candidature de la grande maîtrise.
- 2- Cela devient plus délicat quand cette candidature est affirmée alors que l'on occupe une fonction préfectorale attribuée sous serment par celui auquel on s'oppose. Si le désaccord avec son mandataire est suffisamment formel pour postuler contre lui, il eut été préférable de démissionner de ses fonctions avant de ce faire. Cette rigueur qu'il est légitime de demander à tout candidat, devient une obligation pour celui qui postule aux plus hautes fonctions de l'Ordre.
- 3- On ne peut être naïf et on est bien en présence d'une entreprise électoraliste, animée par un même noyau, sans faire l'économie des conséquences médiatiques contre l'Ordre (nombreux courriers successifs, feuille de chou calomnieuse, photocopie de fausse lettre diffusée aux médias et justifiant une plainte en justice profane...).
- 4- Les effets délétères possibles ou probables de cette campagne pour la maçonnerie en général discréditent leurs auteurs qui agissent, pour moi, plus à des fins personnelles que dans l'intérêt de la Franc-Maçonnerie.

Lorsque le TRGM JC FOELLNER m'a demandé de prendre la Grande Maîtrise Provinciale de la Province de Lutèce, notre Obédience sortait d'une période difficile provoquée de la même manière par de TT RR FF aux ambitions déçues, par la parution d'un livre dont les auteurs ont depuis été condamnés pour diffamation et par la rupture avec le Grand Prieuré des Gaules.

Le TRF Claude CHARBONNIAUD avait dû assumer cette période faisant face avec courage à de nombreuses attaques calomnieuses dont on a depuis fait justice.

Le TRGM élu m'a tracé les grandes lignes de son action :

- 1- Limiter la durée des mandats, à commencer par celui de la Grande Maîtrise afin que nul ne se sente propriétaire de sa fonction : « Je commencerai par celui de la Grande Maîtrise à ramener à 6 ans, soit deux mandats et si j'ai le temps d'accomplir mon programme j'arrêterais à trois ans sinon, si les FF le veulent bien, je ferais les deux mandats ».
- 2- Améliorer la gestion administrative de l'Ordre, car, probablement en raison de la forte croissance des effectifs, nous avons constaté l'existence de sérieuses irrégularités :
 - FF participants aux travaux de Loge SANS MATRICULE à la GLNF.
 - Certains occupant même des plateaux d'Officier en Loge,
 - Loges percevant des cotisations abusives,
 - FF n'acquittant leur cotisation qu'une année sur deux ou trois,
 - FF inscrits à plusieurs obédiences,
 - ...ces faits ce chiffrant à plus d'un millier dans une première approche, il était nécessaire d'agir...

Les adversaires du TRGM transforment ceci en surcharges administratives plus soucieuses de rentabilité financière que de l'intérêt de l'Ordre.

3- Sans faire la chasse aux sorcières, réhabiliter le caractère éthique de la Franc-Maçonnerie :

-sans aliéner nos critères de régularité, accords avec les autres Obédiences françaises pour éviter les indésirables,

-création de structures de haute tenue morale aux buts humanistes et humanitaires sous contrôle de l'Etat, ce que représente actuellement la Fondation,

-organisation de manifestations de caractère éthique ou culturel afin d'affirmer la présence de notre Ordre ; la RL de recherche Villard de Honnecourt poursuit cette mission.

Le choix éthique et culturel nous permet d'exister dans le panorama national sans nous compromettre dans les forums, aussi louables soient ils, concernant les préoccupations du moment (foulard islamique, fin de vie, parité, bioéthiques...), pour lesquels d'autres organisations, dans lesquelles les FF peuvent agir à titre individuel, sont plus destinées à ces débats.

4- Constatant la croissance de la maçonnerie libérale sans état d'âme sur les réalités politiques de ces pays, assumer d'abord dans le périmètre francophone, mais aussi, dans les pays où nous avons quelques empreintes, la présence de la Franc-Maçonnerie régulière.

Hôpital assistance, association reconnue d'utilité publique, de gestion transparente et ne sollicitant pas les finances de nos FF (en dehors de l'action bénévole et remarquable de quelques uns), représente une des modalités de notre présence, maçonnique, régulière, et française, (aspect non négligeable dans le concours des nations).

5- Affirmer l'existence de la GLNF, seule Obédience Française reconnue par la Franc-Maçonnerie. Après les manifestations du 275^{ème} anniversaire de la Franc-Maçonnerie orchestrée par le GODF (qui est aussi notre 275^{ème} anniversaire pour notre régularité), il était nécessaire de fêter les 90 ans de notre Consécration.

Ce fût fait lors de l'Assemblée Générale de Cannes au retentissement que l'on sait.

Sur ces points 4 et 5, ignorant les dimensions évoquées, les adversaires du TRGM (cf. « le petit canard occitan ») insinuent des manoeuvres financières.

6- La réalisation de ces objectifs administratifs, culturels, et éthiques, parfaitement justifiés et louables, est déjà bien amorcée. Le TRGM a aussi affirmé son désir de promouvoir ce qui est l'essentiel de notre démarche, une pratique initiatique de qualité ; réactivation des Loges d'instruction, prise en charge des nouveaux initiés, transmission de qualité et vie initiatique effective. C'est le chantier qui est ouvert et auquel nous devons à présent nous employer.

Voici, mes FF, à quoi j'ai souscrit en acceptant mon mandat ; jusqu' à preuve du contraire, je n'ai pas été déçu dans mon engagement et je ne peux donc faillir au serment contracté lors de mon installation.

A l'opposé, je ne peux adhérer à la nouvelle candidature :

- sur la forme d'abord ;

-si chaque Frère de l'Obédience peut postuler à la candidature à la Grande Maîtrise, je ne peux comprendre qu'un GMP profite de son mandat pour dénigrer le GM auquel il a prêté allégeance,

-la forme et le ton de la campagne électorale mise en place pour cette candidature discréditent leurs auteurs et me rappelle trop les manœuvres que j'ai bien connues dans une autre Obédience.

- sur le fond ensuite ;

-je ne pourrais souscrire au programme d'un Grand Maître qui voudrait engager notre Ordre dans des prises de positions contemporaines ou dans des débats d'idées du moment, ce n'est pas sa mission.

-je crains que l'interview accordée à l'express par le TRF Gérard Ramond et son intervention avouée en faveur d'un candidat politique, ne soit qu'un petit exemple de ce qu'il pourrait nous donner en disposant de la tribune offerte par la Grande Maîtrise.

Voici, TRF et RF, ce que mon sens du devoir, en dehors de toute préoccupation carriériste, m'a incité à vous dire. Collaborateur du TRGM j'ai pu juger de la qualité de son engagement en faveur de notre Ordre et de sa disponibilité pour les FF malades ou malheureux. Je n'ai jamais eu l'occasion de mettre en doute son intégrité et je trouve regrettable que les circonstances m'aient contraint à devoir écrire tout cela.

Vieux maçon, seule la vie de notre maçonnerie régulière me motive. Ce courrier est une initiative personnelle motivée par la crainte qu'une candidature, qui repose sur des griefs de personnes, ne mobilise d'autres soutiens, venus de FF aigris ou laissés en marge de responsabilités désirées.

Ma vie personnelle, professionnelle, familiale, culturelle et sportive est suffisamment équilibrée pour que je puisse consacrer deux après-midi, deux ou trois soirées et de nombreuses communications par semaine à la Franc-Maçonnerie. Après trois ans comme Grand Expert Provincial du TRF François Chapoutot et deux ans en tant qu'Orateur Provincial du TRF Claude Mallo, j'ai su retourner dans le rang sans acrimonie. Après plus d'un an d'intervalle, j'ai assumé six années les fonctions de Député GMP, et cela fera bientôt trois ans que j'assume la GMP de Lutèce ; vous comprendrez bien que ce courrier me renverra dans le rang si le SGC décide de changer la Grande Maîtrise, j'en accepterais alors le verdict avec la même humilité.

J'ai simplement voulu vous dire ce que je crois juste et bon ; puissiez-vous avec l'aide du Grand Architecte, m'accorder quelque crédibilité.

Je vous assure, TR et RF, de ma plus fraternelle affection.